

2020

Assurances sociales en Suisse

Statistique de poche



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

La statistique de poche «**Assurances sociales en Suisse**» offre une vue d'ensemble des différentes assurances sociales et de leur compte global. Les indications sur les recettes, les dépenses et le capital, le montant des prestations et les bénéficiaires sont complétées par une double page présentant les taux de cotisation et les données générales telles que les indicateurs démographiques.

Source des données :

Statistique des assurances sociales suisses 2020
(à paraître à l'automne 2020)

Renseignements :

data@bsv.admin.ch

Salome Schüpbach
Tél. 058 465 03 39
salome.schuepbach@bsv.admin.ch

Internet :

Vous trouverez les publications statistiques plus détaillées de l'OFAS à l'adresse :
www.ofas.admin.ch → Publications & Services
→ Statistiques

Commande (gratuite) :

Office fédéral des constructions
et de la logistique (OFCL)
Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

Commentaires détaillés :

Revue «Sécurité sociale» 3/2020.

Les différentes assurances sociales

- 1 Introduction
- 2 Part des dépenses des assurances sociales
- 3 Prestations
- 4 Bénéficiaires
- 5 Compte d'exploitation

AVS
AI
PC
PP
AMal
AA
APG
AC
AF

Compte global des assurances sociales

CGAS

- A Résultats actuels
- B Compte global
- C Part des recettes
- D Part des dépenses
- E Compte global par assurance sociale
- F Evolution du compte global
- G Taux de variation du compte global
- H Capital
- I Taux de la charge sociale et des prestations sociales
- J Prestations sociales en fonction des risques

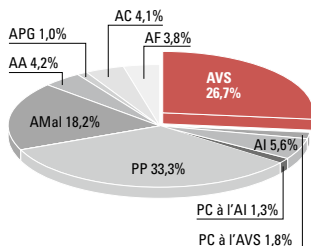
Taux de cotisation et données générales

1 L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) compense partiellement la perte de revenu du travail liée à la vieillesse ou à un décès. L'AVS concerne la totalité de la population en Suisse. Elle est avant tout financée par les cotisations des salariés et des employeurs et par des contributions des pouvoirs publics. Elle forme, avec l'AI et les PC, le premier pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de l'AVS dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AVS, avec 26,7 %, vient en deuxième position. 99,5 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les rentes AVS ?

Rentes, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2020 ¹	Minimum	Maximum
Rente de vieillesse (100%)	1'185	2'370
Rente de veuve ou de veuf (80%)	948	1'896
Rente complémentaire pour l'épouse (30%)	356	711
Rente d'orphelin ou d'enfant (40%)	474	948

Rentes moyennes en 2019 en Suisse	femmes	hommes
Rente de vieillesse	1'875	1'850
Rente de veuve ou de veuf	1'599	1'289

4 Combien de personnes touchent une rente AVS ?

Bénéficiaires de rentes AVS, en décembre

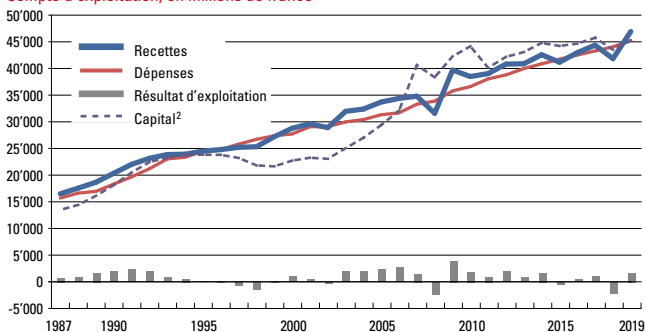
	Rentes principales			Rentes complémentaires Conjoint, enfants	Rentes de survivants Veuves, veufs et orphelins
	En Suisse	A l'étranger	Total		
2016	1'548'316	737'138	2'285'454	55'566	181'833
2017	1'574'955	749'894	2'324'849	54'123	186'323
2018	1'602'415	761'365	2'363'780	52'609	191'082
2019	1'631'114	772'650	2'403'764	51'395	196'120

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AVS ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2019
Total des recettes	42'969	44'379	41'835	46'937	12,2%
Cotisations assurés et employeurs	30'862	31'143	31'718	32'508	2,5%
Contributions des pouvoirs publics	10'896	11'105	11'295	11'571	2,4%
Confédération	8'315	8'464	8'613	8'847	2,7%
TVA et impôt maisons de jeu	2'581	2'642	2'682	2'723	1,5%
Produit du capital	621	664	569	605	6,4%
Variation de valeur du capital	583	1'462	-1'750	2'247	228,4%
Actions récursoires, autres	6	5	4	5	49,7%
Total des dépenses	42'530	43'292	44'055	45'254	2,7%
Prestations sociales	42'326	43'082	43'841	45'032	2,7%
Prestations en espèces	42'154	42'882	43'642	44'820	2,7%
Prestations en nature	81	84	91	105	14,8%
Prestations collectives	91	116	108	108	0,1%
Frais d'administration et de gestion	204	210	214	222	3,5%
Résultat d'exploitation	438	1'087	-2'220	1'682	175,8%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	-767	-1'039	-1'039	-1'170	-12,6%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	-145	-375	-470	-565	-20,3%
Capital²	44'668	45'755	43'535	45'217	3,9%

L'AVS a clos l'exercice 2019 avec un résultat d'exploitation positif. Sa réserve de capital a augmenté à 45,2 milliards de francs, soit à un montant correspondant à 99,9 % des dépenses. Cela enfreint le principe selon lequel cette réserve ne doit pas être inférieur au montant des dépenses annuelles. Le résultat de répartition, qui ne tient pas compte du produit du capital et des variations de valeur du capital, était négatif pour la septième année consécutive, s'établissant à -1170 millions de francs.

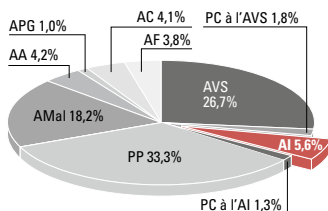
2 Y compris la créance envers l'AI. 2011 : transfert de 5 milliards de francs à l'AI ; 2007 : transfert de 7'038 millions de francs, part versée à la Confédération sur la vente de l'or de la BNS.

1 L'assurance-invalidité (AI) garantit à l'assuré, par des mesures de réadaptation ou des prestations en espèces, le minimum vital en cas de diminution durable de sa capacité de gain pour raison de santé. Destinée à l'ensemble de la population, elle est financée par les cotisations salariales et par des contributions de la Confédération (financement additionnel de l'AI par relèvement de la TVA de 2011 à 2017). Elle forme, avec l'AVS et les PC, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de l'AI dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AI, avec 5,6 %, vient en quatrième position. 91,9 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les rentes AI ?

Rentes, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2020 ¹	Minimum	Maximum
Rente d'invalidité (100%)	1'185	2'370
Rente pour enfant (40%)	474	948

Rentes moyennes en 2019 en Suisse	femmes	hommes
Rente d'invalidité	1'453	1'506
Rente pour enfant	576	577

4 Combien de personnes touchent une rente AI ?

Bénéficiaires de rentes AI, en décembre

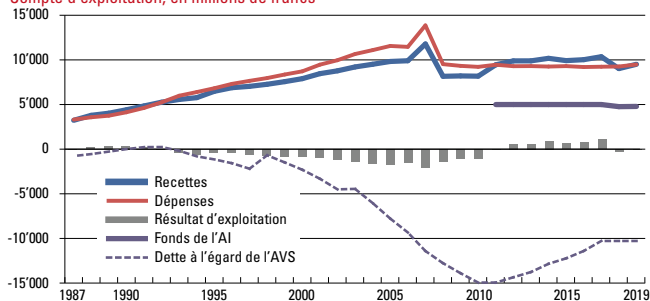
	Rentes d'invalidité			Rentes pour enfants		
	En Suisse	A l'étranger	Total	En Suisse	A l'étranger	Total
2016	220'603	31'116	251'719	58'413	11'050	69'463
2017	218'688	30'528	249'216	56'726	10'544	67'270
2018	217'944	30'084	248'028	55'741	10'174	65'915
2019	217'687	29'513	247'200	55'117	9'889	65'006

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AI?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2019
Total des recettes	10'024	10'357	9'025	9'508	5,4%
Cotisations assurés et employeurs	5'171	5'218	5'313	5'446	2,5%
Contributions des pouvoirs publics	4'667	4'768	3'845	3'619	-5,9%
Confédération	3'525	3'598	3'601	3'619	0,5%
Conféd., contrib. intérêts sur dette AI	30	28	—	—	—
TVA	1'112	1'142	244	—	-100,0%
Produit du capital	60	89	72	80	11,7%
Variation de valeur du capital	71	237	-244	327	234,0%
Actions récursoires, autres	55	46	38	36	-5,7%
Total des dépenses	9'201	9'234	9'261	9'484	2,4%
Prestations sociales	8'388	8'418	8'514	8'698	2,2%
Prestations en espèces	6'464	6'483	6'513	6'587	1,1%
Prestations en nature	1'769	1'796	1'856	1'964	5,8%
Prestations collectives	155	139	145	147	1,7%
Frais d'administration et de gestion	690	702	696	734	5,5%
Intérêts débiteurs du capital	122	114	51	51	0,0%
Résultat d'exploitation	823	1'122	-237	24	110,2%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	692	797	-65	-383	-487,1%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	753	885	7	-302	—
Fonds de l'AI	5'000	5'000	4'763	4'787	0,5%
Dette à l'égard de l'AVS	-11'406	-10'284	-10'284	-10'284	0,0%

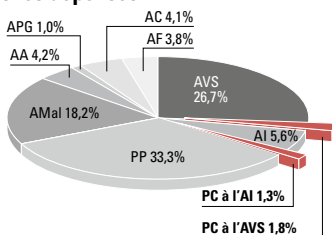
Les résultats positifs obtenus de 1988 à 1992 ont été suivis, depuis 1993, par des déficits. En 1988 et en 1995, le taux de cotisation a été relevé de 0,2 point ; en 1998 et en 2003, il y a eu un transfert de capital du fonds des APG. 2011 : constitution d'un fonds AI séparé, doté d'un capital de départ de 5 milliards de francs. De 2012 à 2017, des excédents ont permis de stabiliser le niveau de ce fonds à 5 milliards de francs et de réduire à 10,3 milliards de francs la dette de l'AI envers l'AVS. Fin 2019, le fonds AI s'élevait à 4,8 milliards de francs et ses dettes se montaient à 10,3 milliards de francs.

1 Les prestations complémentaires (PC) sont octroyées à des personnes bénéficiant d'une rente AVS ou AI lorsqu'elles sont domiciliées en Suisse et que leur revenu ne suffit pas à couvrir leurs besoins vitaux. Les ressortissants étrangers doivent cependant remplir quelques exigences supplémentaires. Le droit à ces prestations d'assurance sous condition de ressources est garanti par la loi. Financées par les recettes fiscales générales, les PC constituent, avec l'AVS et l'AI, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part des PC dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les PC, avec 3,1 %, viennent en avant-dernière position. 58,6 % des dépenses servent à financer les PC à l'AVS et 41,4 % les PC à l'AI.



3 A combien se montent le calcul de base et les prestations ?

Calcul de base et prestations, en francs

Calcul de base des PC en 2020 par an	Personnes seules	Couples
Besoins vitaux (montant forfaitaire)	19'450	29'175
Loyer brut maximal pris en compte	13'200	15'000
Franchise sur le revenu	1'000	1'500
Fortune non imputable	37'500	60'000
Franchise pour immeuble	112'500	112'500

Prestation moyenne 2019 par mois	à domicile	en home
Rentier AV ¹ , seul sans enfants	1'062	3'175
Rentier AI, seul sans enfants	1'270	3'698

4 Combien de personnes touchent des PC ?

Bénéficiaires de PC à l'AVS et à l'AI, en décembre

	Bénéficiaires de PC			Total	Taux de PC		
	PC à l'AV ¹	PC à l'AS ²	PC à l'AI		PC à l'AV ¹	PC à l'AS ²	PC à l'AI
2016	201'056	3'830	113'708	318'594	12,5%	8,9%	46,0%
2017	204'768	3'818	114'194	322'780	12,5%	9,0%	46,7%
2018	209'190	3'768	115'140	328'098	12,5%	9,1%	47,4%
2019	215'772	3'753	117'498	337'023	12,7%	9,3%	48,5%

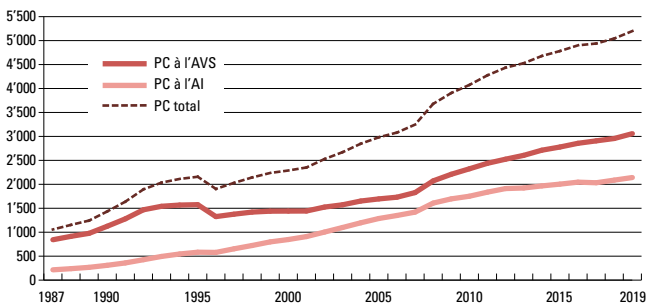
1 Assurance-vieillesse

2 Assurance-survivants

A combien se montent les recettes et les dépenses des PC ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2019
Total des recettes	4'901	4'939	5'044	5'199	3,1%
Contrib. des pouv. publ. aux PC à l'AVS	2'856	2'907	2'956	3'058	3,4%
Confédération	738	754	777	818	5,3%
Cantons	2'119	2'153	2'179	2'239	2,7%
Contrib. des pouv. publ. aux PC à l'AI	2'045	2'032	2'087	2'142	2,6%
Confédération	727	742	761	780	2,6%
Cantons	1'317	1'291	1'327	1'361	2,6%
Total des dépenses	4'901	4'939	5'044	5'199	3,1%
Prestations complémentaires à l'AVS	2'856	2'907	2'956	3'058	3,4%
Garantie des besoins vitaux	1'186	1'224	1'265	1'314	3,8%
Coûts suppl. liés au séjour en home	1'398	1'401	1'401	1'432	2,2%
Frais de maladie et d'invalidité	273	281	290	312	7,5%
Prestations complémentaires à l'AI	2'045	2'032	2'087	2'142	2,6%
Garantie des besoins vitaux	1'167	1'189	1'216	1'253	3,0%
Coûts suppl. liés au séjour en home	684	650	671	677	0,9%
Frais de maladie et d'invalidité	194	193	200	212	5,6%
Résultat	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-

Les recettes des PC sont égales aux dépenses, puisque les coûts sont intégralement pris en charge par la Confédération et les cantons. De tout temps, les dépenses des PC à l'AVS ont été supérieures à celles des PC à l'AI. Cependant, jusqu'en 2006, les secondes se sont rapprochées des premières. De 2007 à 2011, de 2013 à 2017 ainsi qu'en 2019, les dépenses des PC à l'AVS ont au contraire augmenté davantage que celles des PC à l'AI.

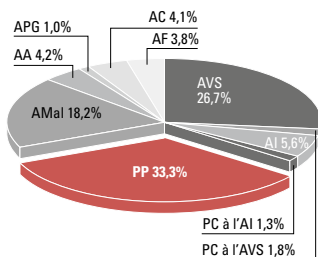
La suppression du plafond des PC (surtout pour les personnes en home) explique le taux de croissance exceptionnellement élevé des PC à l'AVS comme des PC à l'AI enregistré en 2008.

1 Les prestations de la prévoyance professionnelle (PP) comprennent en partie la perte de revenu du travail liée à la vieillesse, à une invalidité ou à un décès. Le 2^e pilier vise le maintien du niveau de vie antérieur. Le régime obligatoire de la PP englobe depuis 1985 tous les salariés dont le revenu atteint un certain montant (seuil d'entrée). La PP est financée principalement par les cotisations salariales et par les produits du capital. Les données qui suivent portent sur la PP dans son ensemble (y c. le régime surobligatoire). La PP forme le 2^e pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de la PP dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), la PP, avec 33,3 %, vient en première position. 54,8 % de ses dépenses sont consacrées aux rentes, 16,8 % aux versements en capital, 21,2 % aux prestations de sortie nettes, -2,5 % à des paiements nets aux assureurs privés et 9,7 % à des frais d'administration et à des frais de gestion de la fortune.



3 A combien se montent les rentes de la PP ?

Rente moyenne de la PP, en francs par an

	Rentes de vieillesse		Rentes veuves/veufs		Rentes d'invalidité	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
2015	18'313	35'981	20'129	12'419	14'036	18'362
2016	18'627	35'917	20'324	12'379	14'162	18'484
2017	18'395	35'650	20'387	13'518	14'420	18'722
2018	18'567	35'385	20'571	13'016	14'754	18'851

4 Combien de personnes touchent une rente de la PP ?

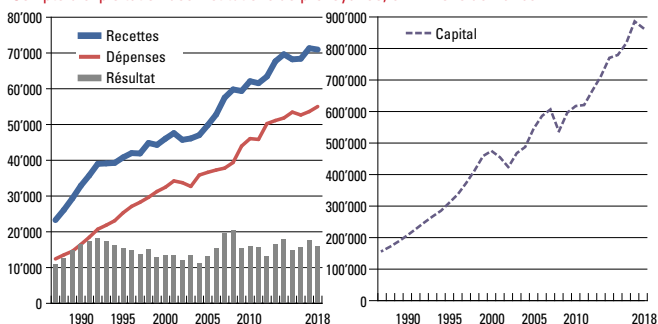
Bénéficiaires de rentes de la PP

	Rentes de vieillesse	Rentes veuves/veufs	Rentes enfants/orphelins	Rentes d'invalidité
2015	720'815	186'484	63'475	120'706
2016	744'977	188'012	61'367	119'500
2017	773'299	189'571	60'279	117'286
2018	798'554	191'046	59'706	114'534

A combien se montent les recettes et les dépenses de la PP?

5

Compte d'exploitation des institutions de prévoyance, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2018
Total des recettes	68'396	71'335	70'957	...	-0,5%
Cotisations assurés et employeurs	46'903	48'086	49'463	...	2,9%
Versements initiaux (hors prest. de libre pass.)	7'622	6'587	7'232	...	9,8%
Produit du capital hors réévaluations	13'763	16'543	14'152	...	-14,5%
Recettes provenant de services, autres	108	119	109	...	-8,5%
Total des dépenses	52'663	53'621	55'030	...	2,6%
Prestations sociales	36'664	37'942	39'395	...	3,8%
Rentes	28'781	29'502	30'164	...	2,2%
Prestations en capital	7'883	8'440	9'231	...	9,4%
Frais d'administration et de gestion	5'026	5'213	5'349	...	2,6%
Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs	10'972	10'467	10'287	...	-1,7%
Résultat	15'733	17'713	15'927	...	-10,1%
Variation du capital¹	37'200	69'400	-20'800	...	-130,0%
dont variation de valeur du capital (Bourse)	23'214	55'030	-36'898	...	-167,1%
Capital	816'600	886'000	865'200	...	-2,3%

Les recettes de la PP sont nettement supérieures à ses dépenses. L'évolution du capital est liée aux variations de valeur du capital et au résultat. Les crises boursières de 2001–2002, de 2008 et de 2018 ont été à l'origine de pertes de valeur et, dans les trois cas, d'une diminution du capital de la PP. En 2018, malgré un résultat des comptes de 16 milliards de francs, le capital financier de la PP a chuté à 865 milliards de francs en raison de pertes de valeur du capital de l'ordre de 37 milliards de francs.

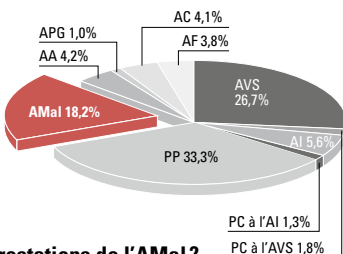
1 Résultat, variations de valeur du capital et autres variations du capital.

1 L'assurance-maladie (AMal) couvre les coûts des traitements hospitaliers et ambulatoires en cas de maladie. Obligatoire depuis 1996, elle est financée par des primes échelonnées. Des réductions de primes octroyées par les cantons et cofinancées par la Confédération allègent la charge des assurés de condition économique modeste.

2 Quelle est la part de l'AMal dans les dépenses des assurances sociales ?

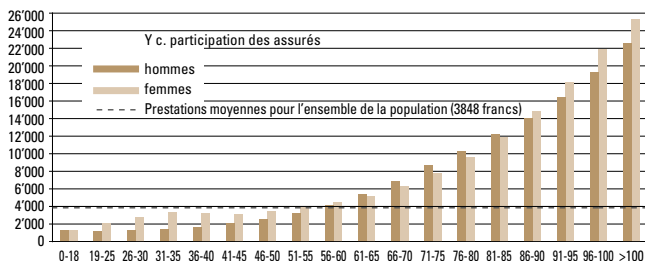
Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AMal, avec 18,2 %, vient en troisième position. 94,0 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



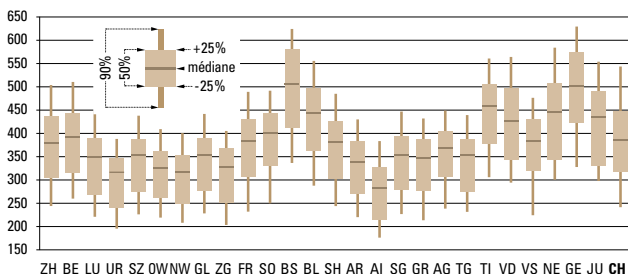
3 A combien se montent les prestations de l'AMal ?

Prestations moyennes en 2018, en francs



4 Quel est le montant des primes de l'AMal dans mon canton ?

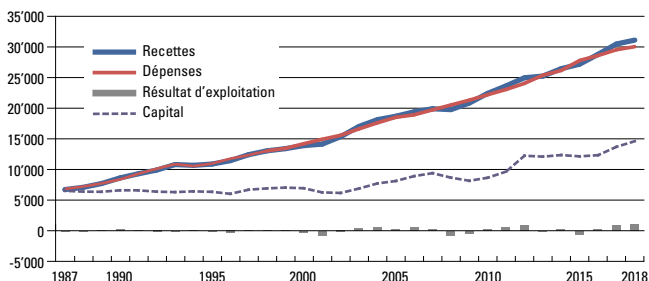
Prime moyenne en 2020 (adultes), en francs par mois



A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AMal ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2018
Total des recettes	28'791	30'478	31'116	...	2,1%
Cotisations assurés, sans les réductions des primes etc.	24'210	25'615	26'686	...	4,2%
Réduction des primes etc.	4'290	4'460	4'689	...	5,1%
Produit du capital	210	175	203	...	15,9%
Variation de valeur du capital	59	320	-421	...	-231,6%
Charges et produits neutres et autres produits d'exploitation	22	-92	-40	...	56,1%
Total des dépenses	28'594	29'546	30'045	...	1,7%
Prestations payées	27'185	27'924	28'056	...	0,5%
Parts des prestations des réassureurs	-35	-10	-5	...	55,9%
Forfaits de traitement etc.	120	102	102	...	-0,2%
Variation des provisions pour cas d'assurance non liquidés	108	238	77	...	-67,9%
Charges d'exploitation	1'359	1'435	1'424	...	-0,8%
Compensation des risques, changement des provisions pour correction des primes	-143	-143	391	...	372,7%
Résultat d'exploitation	197	931	1'071	...	15,0%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	138	612	1'492	...	143,9%
Gain / perte des assureurs	-11	434	-153	...	-135,4%
Capital	12'329	13'694	14'612	...	6,7%
dont réserves (y.c. capital en actions)	6'259	7'203	8'275	...	14,9%

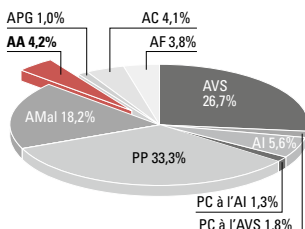
L'AMal est financée par répartition, ce qui explique que les recettes et les dépenses évoluent plus ou moins parallèlement. En 2018, les recettes de l'assurance ont été supérieures aux dépenses. Le résultat d'exploitation positif a entraîné une augmentation du capital à 14,6 milliards de francs. Le capital comprend les provisions, surtout pour les cas d'assurance non liquidés et les réserves de sécurité et de fluctuation.

1 L'assurance-accidents (AA) vise à couvrir les conséquences économiques des accidents et maladies professionnels (AAP) ainsi que des accidents non professionnels (AANP) des salariés. Financée par des primes fixées en pour mille du gain assuré, elle est obligatoire pour les salariés depuis 1984. Les primes de l'AAP sont à la charge de l'employeur, celles de l'AANP étant en principe à la charge du salarié.

2 Quelle est la part de l'AA dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AA, avec 4,2 %, vient en cinquième position. 28,9 % de ses dépenses sont consacrées aux frais de soins, 29,2 % aux indemnités journalières et 27,7 % aux rentes et aux prestations en capital.



3 Quelles sont les prestations prises en charge par l'AA et à combien se montent-elles ?

Prestations

Prestations pour soins et remboursements de frais (principalem. traitement médical) 2020

Prestations en espèces 2020	Indemnité journalière	en cas d'incapacité totale de travail	80 % ¹
Rente d'invalidité	en cas d'invalidité totale		80 % ¹
Alloc. pour impotent	par mois	de 812 à 2'436 fr.	
Rentes de survivants	veuve et veuf		40 % ¹
	orphelin de père ou de mère		15 % ¹
	orphelin de père et de mère		25 % ¹

Prestation moyenne de la SUVA en 2019 en francs	AAP	AANP	AAC
Indemnité journalière	6'188	5'522	7'390
Rente d'invalidité	15'060	16'728	16'116
Rente de survivants	25'428	22'572	24'948

4 Combien de personnes bénéficient de prestations de l'AA ?

Nombre d'accidents et de bénéficiaires de rentes dans l'AA

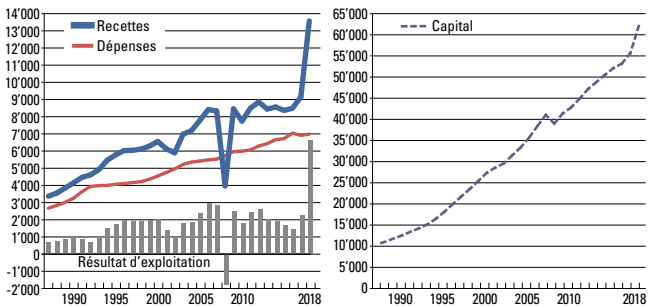
	Nombre d'accidents annoncés			Rentes d'invalidité et de survivants		
	AAP	AANP	Total, y c. AAC	AAP	AANP	Total, y c. AAC
2016	265'932	530'592	814'178	46'351	52'125	100'351
2017	268'837	546'289	832'789	45'617	51'393	98'940
2018	273'675	565'017	855'140	44'989	50'656	97'598
2019	278'736	573'955	868'159

¹ Du gain assuré (gain maximum assuré = 148'200 francs par an).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AA ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2018
Total des recettes	8'489	9'154	13'577	...	48,3%
Cotisations assurés et employeurs	6'143	6'207	6'358	...	2,4%
Produit du capital	1'377	1'494	1'384	...	-7,4%
Variation de valeur du capital	671	1'182	5'556	...	370,2%
Produit des actions r��cursoires	297	271	279	...	3,1%
Total des d��penses	7'045	6'915	6'986	...	1,0%
Prestations �� court terme (indemnitis journali��res, frais de traitement)	3'981	4'014	4'060	...	1,1%
Prestations de longue dur��e (rentes, prestations en capital)	1'949	1'950	1'937	...	-0,7%
Frais d'administration et de gestion, pr��vention des accidents et autres d��penses	1'115	950	990	...	4,1%
R��sultat d'exploitation	1'444	2'239	6'591	...	194,4%
R��sultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	772	1'057	1'035	...	-2,1%
Constitution de provisions et r��serves	1'083	2'461	6'442	...	161,8%
Capital	53'182	55'643	62'085	...	11,6%

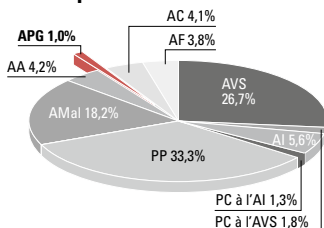
   l'exception de l'exercice 2008 (pertes de valeur du capital    cause de la crise boursi  re), les recettes de l'AA ont toujours   t sup  rieures    ses d  penses. Les primes des assur  s et des entreprises sont la principale source de recettes. Les r  sultats positifs ont permis d'accumuler du capital (62,1 milliards de francs en 2018) sous forme de provisions et de r  serves. Les rentes AA sont financ  es par syst  me de capitalisation.

1 Les allocations pour perte de gain (APG) couvrent en partie la perte de salaire des personnes servant dans l'armée, la protection civile ou le service civil et elles assurent aussi une allocation de maternité pour les femmes actives. Les personnes en service ou leurs employeurs reçoivent une allocation de base, pour enfant, pour frais de garde et d'exploitation. Dans le cas de l'allocation de maternité, il s'agit d'indemnités journalières pour une durée maximale de 14 semaines. Les APG sont entièrement financées par les cotisations salariales.

2 Quelle est la part des APG dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les APG, avec 1,0 %, viennent en dernière position. 95,6 % des dépenses sont consacrées aux allocations en cas de service et de maternité.



3 A combien se montent les APG ?

Prestations

Allocation de base ² pour personnes en service 2020	En % ¹	Minimum fr./jour	Maximum fr./jour
Recrues	–	62	62
Actifs	80 %	62	196
Non-actifs	–	62	62
Allocation de maternité	80 %	1	196

Prestation moyenne 2019, en francs par jour	Service militaire	Service civil	Maternité
	124	104	127

4 Combien de personnes touchent des prestations des APG ?

Bénéficiaires des APG par type d'allocation

	Allocation de service				Allocation de maternité
	Armée	Service civil	Protection civile	Autres ³	
2016	122'790	19'790	56'530	48'360	81'440
2017	113'960	19'140	56'050	45'390	81'310
2018	103'410	18'820	55'400	41'260	82'440
2019	100'320	18'240	55'400	41'890	82'890

1 En % du revenu moyen acquis avant le service / avant l'accouchement.

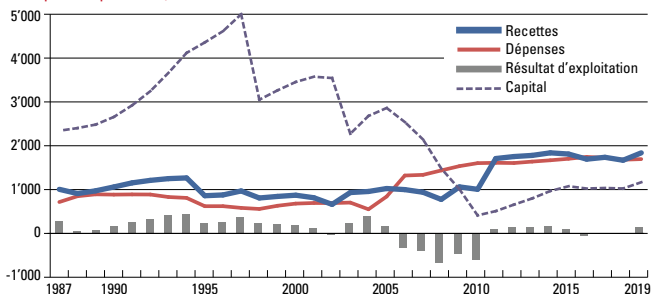
2 Sans les allocations pour enfant, les allocations d'exploitation et les allocations pour frais de garde.

3 Recrutement, Jeunesse et Sport et moniteurs de jeunes tireurs.

A combien se montent les recettes et les dépenses des APG ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2019
Total des recettes	1'694	1'736	1'669	1'838	10,1%
Cotisations assurés et employeurs	1'658	1'675	1'706	1'749	2,5%
Produit du capital	16	17	16	18	12,7%
Variation de valeur du capital	19	44	-53	71	235,3%
Total des dépenses	1'746	1'724	1'681	1'695	0,9%
Prestations en espèces ⁴	1'742	1'721	1'678	1'692	0,8%
dont allocation en cas de service	819	813	743	744	0,2%
dont allocation en cas de maternité	847	834	865	881	1,8%
Frais d'administration et de gestion	3	3	3	4	9,5%
Résultat d'exploitation	-52	12	-12	142	-
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	-87	-49	25	54	112,0%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	-71	-32	41	71	74,1%
Capital	1'024	1'036	1'025	1'167	13,9%

Après avoir diminué durant les années 1990, les dépenses ont augmenté en 2005/2006. L'évolution fait suite à la révision de la LAPG du 1.7.2005 (augmentation des prestations en cas de service et introduction de prestations en cas de maternité). Le capital a atteint son point culminant en 1997 avec 5 milliards de francs. Des transferts en faveur de l'Al ont été opérés en 1998 (2,2 milliards de francs) et en 2003 (1,5 milliard de francs). La forte hausse des dépenses enregistrée depuis 2005 a abouti à une baisse du capital à partir de 2006. En 2010, celui-ci est tombé au-dessous du seuil légal. Le relèvement du taux de cotisation à 0,5 % (de 2011 à 2015) a permis de dégager des excédents de recettes. La baisse du taux de cotisation à 0,45 % (2016-2020) a entraîné en 2016 un excédent de dépenses. En 2019, des gains de valeur du capital ont entraîné un excédent de recettes.

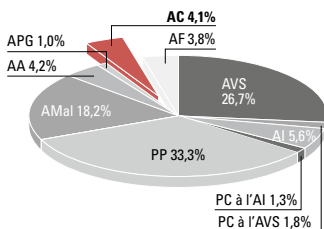
4 Allocations, restitutions de prestations, dépenses et frais de justice, part des cotisations à la charge des APG.

1 L'assurance-chômage (AC) octroie des prestations en cas de chômage, de réduction de l'horaire de travail et d'interruption de travail en cas d'intempéries. L'indemnité en cas d'insolvabilité compense la perte de salaire consécutive à l'insolvabilité de l'employeur. L'AC assure tous les salariés et est financée en majeure partie par des cotisations salariales.

2 **Quelle est la part de l'AC dans les dépenses des assurances sociales ?**

Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AC, avec 4,1 %, vient en sixième position. 88,7 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 **A combien se montent les indemnités de l'AC ?**

Indemnités de chômage

En principe, l'indemnité journalière dépend du salaire soumis à l'AVS réalisé en moyenne durant les six derniers mois.

Gain mensuel assuré maximum : 12'350 francs.

L'indemnité journalière s'échelonne en fonction de l'obligation d'entretien et du revenu :

80 % du gain assuré est octroyé aux personnes

- ayant des obligations d'entretien envers des enfants ;
- dont le gain mensuel assuré ne dépasse pas 3'797 francs ;
- qui sont invalides ;

70 % du gain assuré est octroyé aux autres assurés.

Prestation moyenne 2019, en francs par jour	femmes	hommes
	134.60	177.70

4 **Combien de personnes touchent des indemnités de l'AC ?**

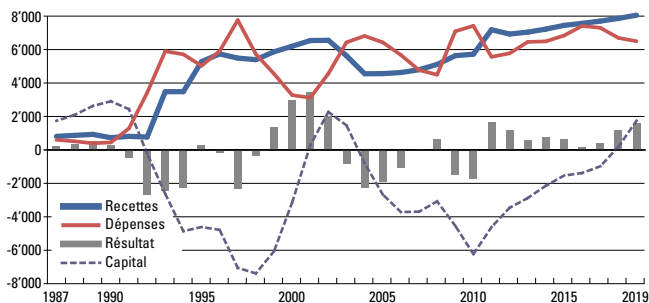
Bénéficiaires d'indemnités journalières de l'AC

	femmes	hommes	femmes et hommes
2016	147'061	184'686	331'747
2017	147'576	182'931	330'507
2018	143'099	169'772	312'871
2019	136'496	162'077	298'573

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AC?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2019
Total des recettes	7'605	7'739	7'904	8'095	2,4%
Cotisations assurés et employeurs	6'937	7'067	7'200	7'382	2,5%
Contributions des pouvoirs publics	657	668	681	697	2,5%
Produit du capital	5	6	5	6	12,5%
Autres recettes	6	-1	7	2	-71,3%
Produit des différences de cours	-	-	12	9	-24,7%
Total des dépenses	7'450	7'338	6'731	6'531	-3,0%
Prestations en espèces	5'729	5'596	5'080	4'886	-3,8%
Cotisations aux assurances sociales	787	759	696	637	-8,6%
Indemnités liées aux accords bilatéraux	212	243	195	251	28,2%
Frais d'administration et de gestion	719	728	756	757	0,1%
Intérêts débiteurs	1	1	1	0	-67,2%
Autres dépenses	1	11	1	1	34,9%
Charges des différences de cours	-	-	0	0	-235,3%
Résultat	156	401	1'173	1'564	33,3%
Capital	-1'384	-982	191	1'755	819,2%

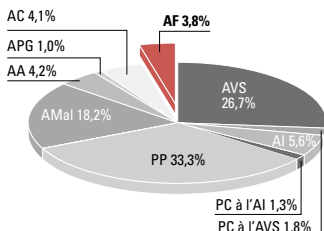
Après l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'assurance-chômage en 1984, une réserve de capital a pu être constituée jusqu'en 1990 malgré un taux de cotisation modeste. Cette réserve a été épuisée fin 1992. Le relèvement du taux de cotisation en 1993 et en 1995, puis son abaissement en 2003 et en 2004 sont facilement identifiables sur la courbe des recettes. Dès 2009, les dépenses de l'assurance ont augmenté à nouveau en raison de la détérioration économique. Le capital de l'assurance se situait, fin 2010, à -6,3 milliards de francs. En conséquence, le taux de cotisation a été relevé à 2,2 % et la 4^e révision de la LACI est entrée en vigueur en 2011 pour renforcer le principe de l'assurance et créer des incitations financières favorisant une réinsertion rapide. L'assurance-chômage a pu ainsi terminer tous les exercices depuis 2011 sur des résultats positifs.

1 Les allocations familiales (AF) sont destinées à compenser partiellement les charges familiales. La loi fédérale sur les AF, entrée en vigueur en 2009, définit les montants mensuels minimaux : 200 francs pour l'allocation pour enfant et 250 francs pour l'allocation de formation professionnelle. Les salariés, les indépendants (depuis 2013) et les personnes non actives ayant un faible revenu ont droit aux AF. Les AF sont financées par les cotisations des employeurs et des indépendants (VS : des salariés aussi).

2 Quelle est la part des AF dans les dépenses des assurances sociales ?

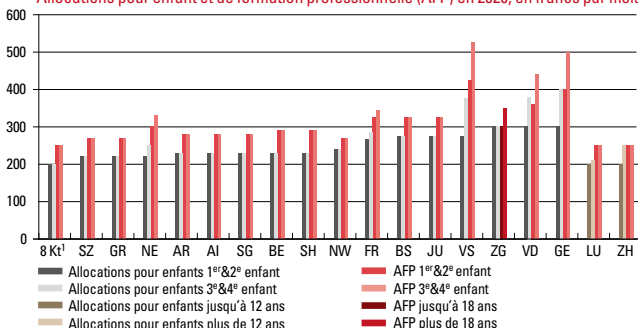
Dépenses en 2018, en %

Sur l'échelle des dépenses (164 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les AF, avec 3,8 %, viennent en septième position. 94,0 % des dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les AF dans les cantons ?

Allocations pour enfant et de formation professionnelle (AFP) en 2020, en francs par mois



4 Combien de personnes touchent des AF ?

Nombre d'allocations selon la LAFam

	Allocations pour enfant	Allocations de formation professionnelle	Allocations de naissance et d'adoption	Total
2015	1'325'602	424'807	27'115	1'777'524
2016	1'337'610	424'258	27'083	1'788'951
2017²	1'631'095	569'857	28'431	2'229'383
2018²	1'696'665	583'960	27'671	2'308'296

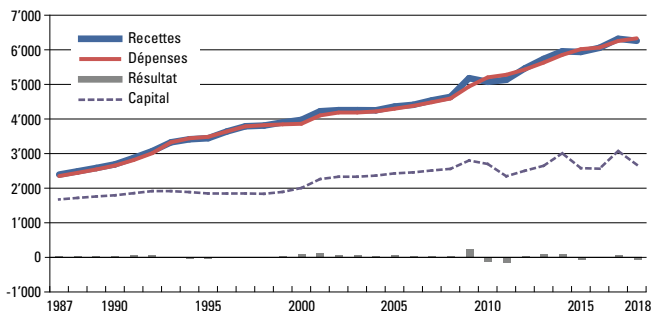
1 UR, OW, GL, SO, BL, AG, TG, TI

2 Double comptages possibles.

A combien se montent les recettes et les dépenses des AF?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2016	2017	2018	2019	TV 2018
Total des recettes	6'058	6'319	6'260	...	-0,9%
Cotisations assurés et employeurs	5'713	5'765	5'878	...	2,0%
dont: indépendants	222	219	216	...	-1,1%
non-actifs	8	9	9	...	-2,9%
employeurs agricoles	19	19	21	...	7,7%
Contributions des pouvoirs publics	221	217	215	...	-1,0%
Produit du capital, autres recettes	124	336	167	...	-50,4%
Total des dépenses	6'065	6'255	6'332	...	1,2%
Prestations sociales	5'788	5'882	5'949	...	1,1%
dont: AF aux indépendants	175	180	183	...	1,4%
AF aux non-actifs	135	134	149	...	11,1%
AF dans l'agriculture	108	109	99	...	-8,9%
Frais d'administration et de gestion	158	115	111	...	-3,0%
Autres dépenses	119	258	272	...	5,2%
Résultat	-7	64	-72	...	-212,4%
Capital	2'563	3'075	2'679	...	-12,9%

L'évolution financière des AF est principalement déterminée par les taux de cotisation, ainsi que par le nombre d'enfants et de jeunes donnant droit aux allocations et par le montant de celles-ci. En 2018, les cotisations ont augmenté de 2,0 % en raison de la hausse des taux de cotisation et des salaires. Les recettes ont globalement diminué de 0,9 % du fait des rendements négatifs des placements. Quant aux dépenses, elles ont augmenté de 1,2 %. Aucun canton n'a augmenté le montant de ses allocations.

A Résultats actuels

En 2018, les recettes ont moins progressé que les dépenses (voir 6). Le résultat a ainsi diminué, s'établissant à 19,1 milliards de francs ; les variations de valeur du capital ont été négatives sur les marchés financiers. Le capital financier de l'ensemble des assurances sociales a baissé en 2018 à 983,8 milliards de francs.

Toujours en 2018, la croissance de 3,0 % du PIB, dans une phase de hausse de 0,6 % des recettes des assurances sociales et de 1,3 % des prestations sociales, a entraîné une baisse des taux. La faible croissance des recettes tient à la fin du financement additionnel de l'AI et au rendement du capital peu élevé. La croissance modérée des dépenses s'explique par le recul des prestations sociales de l'AC (voir 1).

«Compte global des assurances sociales CGAS» = selon les définitions du compte global des assurances sociales de l'OFAS. En perspective macroéconomique, les recettes n'incluent pas les variations de valeur du capital. Il se peut donc que les données s'écartent de celles du compte d'exploitation de chacune des assurances sociales. Le compte est consolidé : les imputations à double ou multiples ont été apurées.

B A combien se montent les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

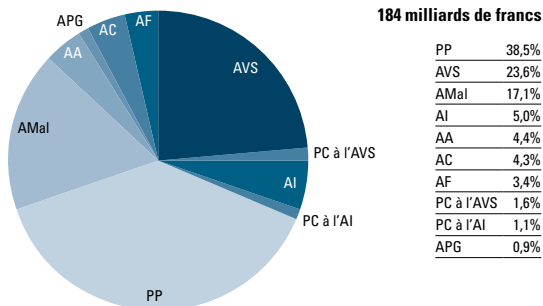
Compte global des assurances sociales CGAS, en millions de francs

	2016	2017	2018	2019	TV 2018
Total des recettes	176'660	182'359	183'537	68'295	0,6%
Cotisations assurés et employeurs	134'358	136'530	140'794	46'447	3,1%
Contributions des pouvoirs publics	25'632	26'158	25'768	21'087	-1,5%
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	16'052	19'111	16'362	709	-14,4%
Autres recettes	618	560	614	52	9,6%
Total des dépenses	159'331	162'033	164'404	67'527	1,5%
Prestations sociales	138'983	141'969	143'858	65'758	1,3%
Frais d'administration et de gestion	9'136	9'216	9'390	1'716	1,9%
Autres dépenses	11'211	10'847	11'156	53	2,8%
Résultat	17'329	20'326	19'133	768	-5,9%
Variations de valeur du capital	24'618	58'274	-33'809	2'645	-158,0%
Autres variations du capital	-2'128	-2'240	-455	0	79,7%
Capital	922'576	998'936	983'806	42'642	-1,5%

Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les **recettes** globales ?

C

Part de chaque assurance sociale dans le total 2018, en % des recettes

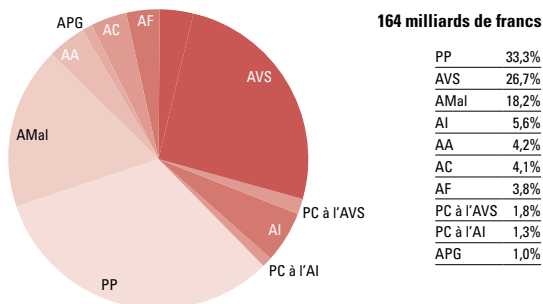


Les recettes (184 milliards de francs en 2018) proviennent majoritairement de la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. Les cotisations des assurés et des employeurs représentent toujours la principale source de financement de ces trois assurances, suivies par les produits du capital pour la PP et par les contributions des pouvoirs publics pour l'AVS et pour l'AMal.

Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les **dépenses** globales ?

D

Part de chaque assurance sociale dans le total 2018, en % des dépenses



Pour les dépenses (164 milliards de francs en 2018), le pourcentage le plus important revient également à la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. En termes de prestations sociales, l'AVS (44 milliards de francs) était devant la PP (39 milliards de francs) en 2018.

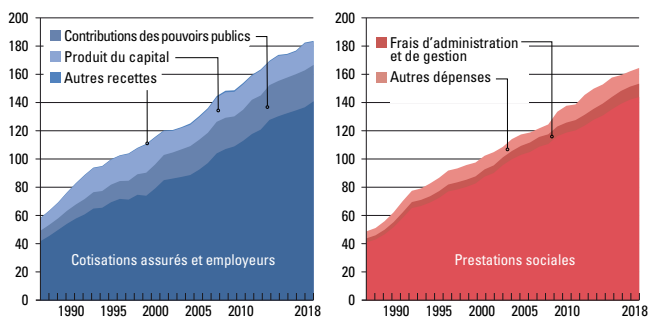
E Recettes et dépenses de chacune des assurances sociales

Compte global des assurances sociales CGAS en 2018, consolidé, en millions de francs

	AVS	PC à l'AVS	AI	PC à l'AI
Total des recettes	43'585	2'956	9'268	2'087
Cotisations assurés et employeurs	31'718	–	5'313	–
Contributions des pouvoirs publics	11'295	2'956	3'845	2'087
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	569	–	72	–
Autres recettes	4	–	38	–
Total des dépenses	44'055	2'956	9'261	2'087
Prestations sociales	43'841	2'956	8'514	2'087
Frais d'administration et de gestion	214	...	696	...
Autres dépenses	–	–	51	–
Résultat	-470	–	7	–
Variation du capital	-2'220	–	-237	–
Capital	43'535	–	-5'521	–

F Comment ont évolué les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

Compte global des assurances sociales CGAS, en milliards de francs



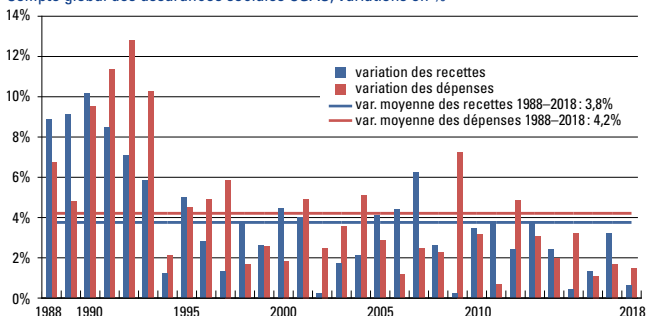
Les recettes et les dépenses du compte global CGAS ont plus que triplé entre 1987 et 2018. Les cotisations des assurés et des employeurs sont la principale source de recettes, suivies par les contributions des pouvoirs publics et par les produits du capital, qui constituaient encore jusqu'en 2000 une part plus importante que les contributions des pouvoirs publics. Les dépenses sont dominées par les prestations sociales.

PP	AMal	AA	APG	AC	AF	Total CGAS
70'957	31'537	8'021	1'722	7'904	6'260	183'537
56'696	26'686	6'358	1'706	7'200	5'878	140'794
–	4'689	–	–	681	215	25'768
14'152	203	1'384	16	5	-39	16'362
109	-40	279	–	19	206	614
55'030	30'045	6'986	1'681	6'731	6'332	164'404
39'395	28'230	5'997	1'678	5'972	5'949	143'858
5'349	1'424	837	3	756	111	9'390
10'287 ¹	391	153	–	2	272	11'156
15'927	1'492	1'035	41	1'173	-72	19'133
-20'800	918	6'442	-12	1'173	-396	-15'131
865'200	14'612	62'085	1'025	191	2'679	983'806

Quels sont les taux de croissance des recettes et des dépenses des assurances sociales ?

G

Compte global des assurances sociales CGAS, variations en %



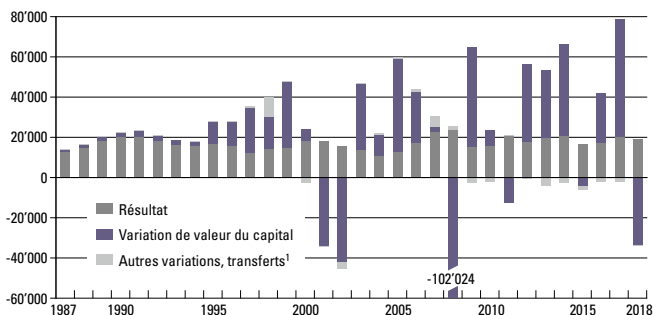
En 2018, les recettes (0,6 %) ont moins augmenté que les dépenses (1,5 %). Toutefois, ces deux taux d'augmentation sont inférieurs aux taux d'augmentation moyens depuis 1987, qui sont de 3,8 % pour les recettes et de 4,2 % pour les dépenses.

1 Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs

H A combien se montent les réserves des assurances sociales ?

Capital des assurances sociales CGAS, en millions de francs

	2015	2016	2017	2018	2019
Capital	882'757	922'576	998'936	983'806	42'642
AVS	44'229	44'668	45'755	43'535	45'217
AI	-7'229	-6'406	-5'284	-5'521	-5'497
PC	—	—	—	—	—
PP	779'400	816'600	886'000	865'200	...
AMal	12'142	12'329	13'694	14'612	...
AA	52'099	53'182	55'643	62'085	...
APG	1'076	1'024	1'036	1'025	1'167
AC	-1'539	-1'384	-982	191	1'755
AF	2'580	2'563	3'075	2'679	...
Variation du capital	10'803	39'819	76'361	-15'131	3'413
AVS	-558	438	1'087	-2'220	1'682
AI	614	823	1'122	-237	24
PC	—	—	—	—	—
PP	9'100	37'200	69'400	-20'800	...
AMal	-210	186	1'365	918	...
AA	1'569	1'083	2'461	6'442	...
APG	108	-52	12	-12	142
AC	610	156	401	1'173	1'564
AF	-429	-16	512	-396	...



Le montant du capital des assurances sociales est déterminé par les résultats et les variations de valeur du capital. A partir de 1995, les variations (évolution du capital) s'expliquent de manière toujours plus nette par les évolutions de la bourse (variations de valeur du capital). Fin 2008 (crise financière), il a fondu de 76 milliards de francs, après avoir déjà perdu 46 milliards lors de l'éclatement de la bulle technologique en 2001–2002.

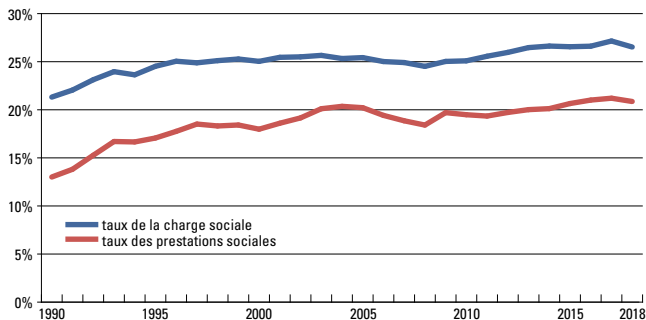
En 2018, avec des pertes de valeur du capital de 34 milliards de francs sur les marchés financiers et un résultat de 19 milliards de francs, le capital financier a diminué de 1,5 %, pour s'établir à 984 milliards de francs. Sans l'influence des variations de valeur du capital, le capital financier des assurances sociales aurait augmenté de manière assez régulière.

1 Principalement PP, 2007 : part de la Confédération provenant de la vente de l'or de la BNS versée à l'AVS.

Comment ont évolué les recettes et les prestations des assurances sociales par rapport à l'économie nationale ?

I

Taux de la charge sociale et taux des prestations sociales

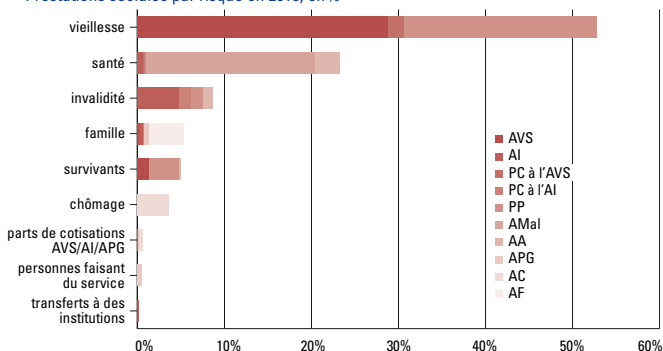


Le taux de la charge sociale exprime le rapport entre les recettes des assurances sociales et le PIB. Le taux des prestations sociales, lui, exprime le rapport entre les prestations sociales et le PIB. L'augmentation des cotisations visant à améliorer le financement des assurances sociales et à financer l'extension des prestations a entraîné, après 2010, une hausse des taux. En 2018, une croissance de 3,0 % du PIB et une hausse de 0,6 % des recettes des assurances sociales et de 1,3 % des prestations sociales ont entraîné une baisse des taux. La faible croissance des recettes tient à la fin du financement additionnel de l'AI et au rendement du capital peu élevé. La croissance modérée des dépenses s'explique par le recul des prestations sociales de l'AC.

Comment se répartissent les prestations sociales (CGAS) ?

J

Prestations sociales par risque en 2018, en %



Plusieurs assurances sociales sont généralement impliquées dans le versement des prestations relevant d'un même risque. C'est par exemple le cas de l'AVS, de la PP et des PC pour le risque de vieillesse, qui en 2018 représentait 52,9 % de l'ensemble des prestations fournies.

Taux de cotisation et données générales

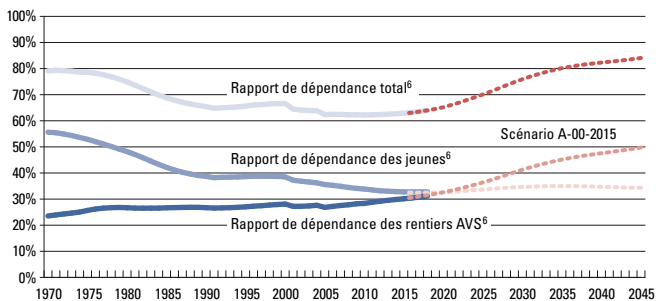
A combien se montent nos cotisations aux assurances sociales ?

Taux de cotisation 2020

	Salariés et leurs employeurs en % du revenu			Indépendants en % du revenu	Non-actifs en francs/an	
	Salariés	Employeurs	Total		Min.	Max.
AVS ^{1,2}	4,350%	4,350%	8,700%	4,350% – 8,100%	409	20'450
AI ^{1,2}	0,700%	0,700%	1,400%	0,752% – 1,400%	66	3'300
APG ^{1,2}	0,225%	0,225%	0,450%	0,242% – 0,450%	21	1'050
AC ^{1,3}	1,100%	1,100%	2,200%	–	–	–
AAP ^{1,3}	–	0,68%	0,68%	facultative	–	–
AANP ^{1,3}	1,29%	–	1,29%	facultative	–	–
PP ⁴	8,1%	10,9%	18,9%	facultative	–	–
AF ⁵	Seulement: VS 0,3%	0,7% – 3,5%	0,7% – 3,5%	0,3% – 3,3%	–	–

Quelle est la part des jeunes et des rentiers en Suisse ?

Indicateurs de l'évolution démographique



Le taux des rentiers AVS augmentera rapidement ces prochaines décennies. Si, à la fin 2019, on comptait 32 personnes ayant l'âge AVS pour 100 personnes en âge d'être actives, cette proportion passera probablement à 41 personnes fin 2030 et à 50 fin 2045.

1 Base = salaire AVS

2 Pour les retraités exerçant une activité lucrative : franchise annuelle de 16'800 francs par an.

3 Gain maximum assuré = 148'200 francs par an. AC : une cotisation AC de 1 % est prélevée sur la part du salaire qui dépasse 148'200 francs. AAP, AANP : prime brute moyenne (2018). Taux de prime en fonction du risque. Réglementation spéciale pour les actifs à temps partiel.

4 Statistique des caisses de pensions 2018, taux de cotisation moyens, en % du salaire assuré (max. 846'000 francs). Les cotisations sont fixées par les institutions de prévoyance.

5 2018, réglementation différente selon les cantons et les CAF.

6 Rapport de dépendance des rentiers AVS : population des rentiers par rapport à la population active.

Rapport de dépendance des jeunes : population des jeunes par rapport à la population active.

Rapport de dépendance total : population des jeunes et des rentiers par rapport à la population active.

Population en âge d'être active : depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de la retraite (hommes : 65 ans ; femmes : jusqu'en 2000, 62 ans, de 2001 à 2004, 63 ans ; depuis 2005, 64 ans). Rentiers : dès l'âge de la retraite. Jeunes : de 0 à 19 ans.

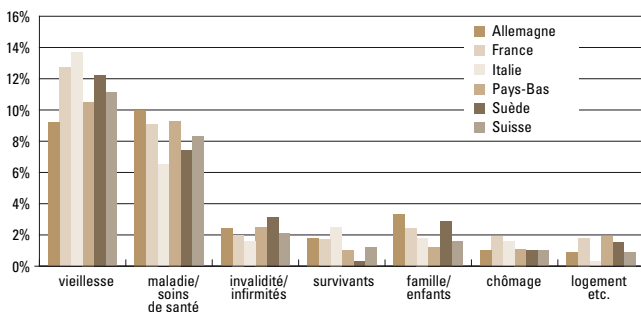
Taux de cotisation et données générales

Données statistiques diverses

	2016	2017	2018	2019
Population résidente permanente , en milliers	8'420	8'484	8'545	8'604
Indicateurs démographiques				
Rapp. de dépendance des rentiers AVS ⁶	30,4%	30,8%	31,2%	31,6%
Rapp. de dépendance des jeunes ⁶	32,8%	32,8%	32,8%	32,8%
Rapp. de dépendance total ⁶	63,2%	63,6%	64,0%	64,4%
Personnes actives ⁷ , en milliers	4'963	5'008	5'054	5'092
Personnes soumises aux cot. AVS , en milliers	5'657	5'699	5'744	...
Revenus soumis à l'AVS ⁸ , en millions de francs	368'618	371'977	378'815	388'256
Taux de chômage ⁹ , femmes et hommes				
femmes	3,3%	3,1%	2,5%	2,3%
hommes	3,1%	2,9%	2,5%	2,2%
	3,5%	3,2%	2,6%	2,4%
Salaires et prix , variation en % par rapport à l'année précédente				
Salaires nominaux	0,7%	0,4%	0,5%	...
Prix à la consommation	-0,4%	0,5%	0,9%	0,4%
Produit intérieur brut ¹⁰ (PIB), en millions de fr.	661'504	669'542	689'545	698'706
Montants limites pour exonération d'impôts du pilier 3a				
Assurés à la PP	6'768	6'768	6'768	6'826
Indépendants	33'840	33'840	33'840	34'128

Quelle est la situation de la Suisse en comparaison internationale ?

Prestations de protection sociale en % du PIB en 2017



Comparé aux autres pays, la Suisse est celui qui dépense le moins pour les prestations de la protection sociale, en proportion du PIB. Par exemple, les dépenses représentent 31,7 % du PIB en France, contre 26,1 % en Suisse. Dans tous les pays, la plus grande partie des ressources est dévolue aux systèmes de retraite et de santé.

7 Personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération.

8 Revenu déterminant des salariés et des indépendants ; non-actifs : équivalent du revenu soumis à cotisation.

9 Part des chômeurs enregistrés (moyenne annuelle) par rapport à la population active.

10 Le PIB englobe toute la création de valeur ajoutée économique annuelle à l'intérieur des frontières suisses.

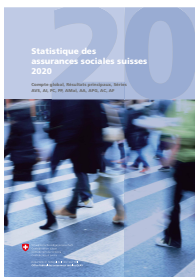
Abréviations

AA	Assurance-accidents
AAC	Assurance-accidents des chômeurs
AANP	Assurance-accidents non professionnels
AAP	Assurance-accidents professionnels
AC	Assurance-chômage
AF	Allocations familiales
AI	Assurance-invalidité
AMal	Assurance-maladie
AMat	Allocation de maternité
APG	Allocations pour perte de gain
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BNS	Banque nationale suisse
CAF	Caisse d'allocations familiales
CGAS	Compte global des assurances sociales
LAPG	Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité
LAVS	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants
LAFam	Loi fédérale sur les allocations familiales
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI
PIB	Produit intérieur brut
PP	Prévoyance professionnelle
SAS	Statistique des assurances sociales suisses
TV	Taux de variation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

... Chiffre non disponible ou non mentionné.
– Donnée absente ou n'ayant pas de sens.
Les valeurs provisoires sont inscrites en *italique*.

Informations complémentaires sur Internet

Chapitres	Adresse	Rubrique	Contenu
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	www.ofas.admin.ch	→ Publications & Services → Statistiques	Statistiques des assurances sociales suisses SAS et statistiques détaillées AVS, AI, PC et AF
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AF	www.ofas.admin.ch	→ Publications & Services → Recherche et évaluation → Rapports de recherche	Rapports de recherche sur les « assurances sociales »
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	www.securite-sociale-chss.ch		La revue « Sécurité sociale » présente régulièrement les comptes des branches d'assurance sociale et des pages statistiques actualisées.
AVS, AI, PC PP, AMal, AA APG, AC, AF	www.histoiredelasecuritesociale.ch		Aperçu général de l'histoire de la sécurité sociale en Suisse
AVS, AI, APG	www.compenswiss.ch		Fonds de compensation AVS/AI/APG
AVS	www.avs.bsv.admin.ch		Statistique de l'AVS
AI	www.ai.bsv.admin.ch		Statistique de l'AI
PC	www.pc.bsv.admin.ch		Statistique des PC
AVS, AI APG, AC, AF	www.avs-ai.ch	→ Mémentos & Formulaires	Données sur les cotisations, les prestations et les conventions internationales de sécurité sociale
PP	www.ofas.admin.ch	→ Sécurité sociale	La statistique des caisses de pensions
AMal	www.bfs.admin.ch	→ Santé	Statistiques et rapports
	www.ofsp.admin.ch	→ Chiffres & statistiques → Assurance-maladie	Statistiques, données du monitoring et rapports de recherche
	www.obsan.admin.ch/fr	→ Publications	Rapports de recherche de l'Observatoire suisse de la santé
AA	www.suva.ch	→ La Suva → Rapport de gestion	Données statistiques et informations générales
	www.suva.ch	→ La Suva → Statistique des accidents	Données statistiques et informations générales
	www.ofsp.admin.ch	→ Chiffres & statistiques → Assurances accidents et militaire	Données statistiques et rapports de recherche
AC	www.bfs.admin.ch	→ Travail et rémunérations	Statistiques et publications sur l'activité professionnelle et le chômage
	www.amstat.ch		Statistique suisse du marché du travail
	www.travail.swiss		Informations sur le chômage
AF	www.ofas.admin.ch	→ Allocations familiales → Statistiques	Données statistiques et informations générales



Vous trouverez des informations détaillées dans la Statistique des assurances sociales suisses 2020 qui paraîtra en automne 2020.

AVS Assurance-vieillesse et survivants

AI Assurance-invalidité

PC Prestations complémentaires

PP Prévoyance professionnelle

AMal Assurance-maladie

AA Assurance-accidents

APG Allocations pour perte de gain

AC Assurance-chômage

AF Allocations familiales

CGAS Compte global des assurances sociales

Taux de cotisation et données générales

www.ofas.admin.ch